DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

MODALITES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE EN 2017

CYCLISME ROUTE HOMMES U23 & ELITES AMATEURS







PRINCIPES GENERAUX DE SELECTION

Ces principes généraux de sélection sont communs à l'ensemble des disciplines du cyclisme :

- 1 Le Directeur Technique National est le sélectionneur. Pour les Championnats du Monde et d'Europe et les Jeux Européens, il arrête la sélection nominative sur proposition des entraîneurs nationaux en charge du collectif « Elite » concerné et après consultation du Médecin Fédéral et du Manager Général du Haut Niveau et de la Performance.
- 2 Le Directeur Technique National effectue son choix parmi les athlètes sélectionnables dans l'intérêt de la performance de l'Equipe de France. L'objectif prioritaire de l'Equipe de France est d'obtenir des médailles d'Or et des podiums aux épreuves de référence : Jeux Olympiques, Championnats du Monde et Championnats d'Europe.
- 3 La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et le(s) remplaçant(s). Ce(s) dernier(s) peut(vent) être désigné(s) à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.
 - 4 La sélection reste subordonnée à la signature et à l'application de la Convention Sportif / FFC.
- 5 Le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des athlètes sélectionnables ou sélectionnés tout sportif qu'il considère ne plus être en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il est retenu, notamment en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale, l'absence totale ou partielle du suivi médical réglementaire ou d'un comportement répréhensible (lois et règlements nationaux ou internationaux).
- 6 Les athlètes s'engagent à honorer toute sélection en Equipe de France et respecter le calendrier de préparation, dont le parcours de compétitions et de stages, défini à cet effet et validé par l'Entraîneur national en charge du collectif élite de la discipline, sauf contre-indication médicale constatée par le médecin en charge des équipes de France et/ou le médecin fédéral.
 - 7 Le Directeur Technique National peut ne pas appliquer les quotas attribués au pays.
- 8 Les modalités et critères ci-après sont contingents à la condition qu'aucune modification ne soit apportée par la fédération internationale (U.C.I) aux règles en vigueur.

PRINCIPES SPECIFIQUES A LA ROUTE

La route est une discipline individuelle qui se pratique en équipe.

Ainsi, chaque sélection en Equipe de France correspond à la constitution d'une équipe. Il ne peut s'agir uniquement d'un regroupement des meilleurs athlètes pour constituer l'équipe la plus performante.

Dans l'esprit des principes généraux des Equipes de France de Cyclisme, une Equipe de France en cyclisme sur route sera constituée dans l'objectif des meilleures performances possibles de l'Equipe de France.

Cela passe parfois par la complémentarité des profils de coureurs, l'adéquation de ces profils selon une stratégie collective, adaptée au(x) circuit(s).

De plus, s'agissant d'une compétition par équipe, plus que dans toutes les autres disciplines du cyclisme, la route nécessite une nécessaire prise en compte des dynamiques de groupe. Ainsi, une sélection s'appuiera notamment sur les critères suivants (non exhaustifs) :

- Capacité à s'intégrer dans un collectif et vivre en groupe ;
- Capacité à partager un objectif commun de performance ;
- Capacité à contribuer à la réussite collective de l'équipe (passant généralement par la réussite d'un seul individu);
- Capacité d'abnégation au service du collectif;
- Capacité de leadership...

Il peut s'avérer parfois que certains athlètes sélectionnés le soient d'avantage pour le bénéfice qu'ils peuvent apporter à l'équipe plutôt que par des performances individuelles. Cela s'explique par le 2ème critère des principes généraux selon lequel le sélectionneur effectue son choix dans l'intérêt de la performance de l'Equipe de France.



CALENDRIER DE L'EQUIPE DE FRANCE ROUTE HOMMES U23/ELITES

MISSION	Intitulé	Date début	Date fin	Jours	Pays
1	Stage cohésion de groupe Maurienne	03/01/2017	07/01/2017	5	France
2	Stage début de saison Calpé	03/02/2017	10/02/2017	8	Espagne
3	Tour Internationale Cycliste La Provence	21/02/2017	23/02/2017	3	France
4	Classic Loire Atlantique	18/03/2017	18/03/2017	1	France
5	Kattekoers Gand-Wevelgem Nation Cup U23	26/03/2017	26/03/2017	1	Belgique
6	Tour des Flandres Nation Cup U23	08/04/2017	08/04/2017	1	Belgique
7	ZLM Tour Nation Cup U23	15/04/2017	15/04/2017	1	Pays-Bas
8	Offida Nation Cup U23	01/05/2017	01/05/2017	1	Italie
9	Rhône Alpes Isère Tour	03/05/2017	06/05/2017	4	France
10	Grand Prix de Plumelec Morbihan	27/05/207	27/05/2017	1	France
11	Boucles de l'Aulne à Châteaulin	28/05/2017	28/05/2017	1	France
12	GP Priesntitz (ex Course de la Paix) Nation Cup U23	01/06/2017	04/06/2017	4	République Tchèque
13	Tour des Savoie Mont Blanc	15/06/2017	18/06/2017	4	France
14	Stage préparation montagne Maurienne	16/07/2017	21/07/2017	6	France
15	Jeux de la Francophonie à Abidjan	27/07/2017	27/07/2017	1	Côte d'Ivoire
16	Championnats d'Europe U23 à Herning	02/08/2017	06/08/2017	2 x 1	Danemark
17	Tour de l'Ain	08/08/2017	12/08/2017	5	France
18	Tour de l'Avenir Nation Cup U23	19/08/2017	27/08/2017	9	France
19	Stage préparation Ch. du Monde	04/09/2017	09/09/2017	6	France
20	Tour du Doubs	10/09/2017	10/09/2017	1	France
21	Championnats du Monde U23 à Bergen	10/10/2016	13/10/2016	2	Norvège



- Stages -

Stage début de Saison

Calpé (Espagne) – 3 au 10 février 2017

Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs suivants :

- Coureurs ayant honoré une ou des sélection(s) nationale(s) en 2016 ;
- Top 3 CDF Elite et Espoirs 2016;
- Propositions des CTS et ou club de DN;
- Performances significatives en 2016;
- Coureurs tout profil.

10 sportifs sont sélectionnés nominativement

Stage montagne et préparation Championnats d'Europe

La Maurienne, le plus grand domaine cyclable au Monde – 16 au 21 juillet 2017

Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs suivants :

- Coureurs présentant un profil de grimpeur et/ou coureur de courses par étape ;
- Coureurs sélectionnés pour les Championnats d'Europe 2017 ;
- Comportement sur le vélo et en dehors lors des précédentes sélections.

10 sportifs sont sélectionnés nominativement

Stage préparation Championnats du Monde

Lie à définir – 4 au 9 septembre 2017

Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs suivants :

- Coureurs sélectionnés pour les Championnats du Monde et le Tour du Doubs 2017 ;
- Comportement sur le vélo et en dehors lors des précédentes sélections.

6 sportifs sont sélectionnés nominativement.

- Compétitions -

En début de saison, un collectif « Route U23 Hommes » est établi à partir des performances nationales et internationales de l'année 2016 et de l'expérience internationale de l'athlète. Il vise à permettre de présenter des équipes de France performantes en vue des Championnats du Monde 2017 et des Championnats d'Europe 2017. Le Tour de l'Avenir, épreuve de la Coupe des nations U23, constitue également un objectif majeur de la saison.

Chaque épreuve s'inscrit dans cet objectif global. Ainsi, la constitution des équipes s'inscrit dans une logique de continuité dans la saison.

Tour international La Provence (2.1U UCI)

Provence - (France) - 21 au 23 février 2017

Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs suivants :

- Course de préparation des échéances suivantes ;
- Coureurs envisagés pour disputer les premières manches de la Coupe des Nations UCI 2017;
- Coureurs tous profils.

Critères de Sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

Sont sélectionnés nominativement 8 sportifs démontrant des qualités de puncheur, rouleur, sprinteur, capacité au placement, endurance et surtout forte capacité d'adaptation au collectif et de réponse aux attentes de l'entraîneur national en matière de stratégie d'équipe.

Classic Loire Atlantique (1.1U UCI)

La Haye Fouassière (France) - 18 mars 2017

Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs suivants :

- Course de préparation des échéances suivantes ;
- Coureurs envisagés pour disputer les premières manches de la Coupe des Nations UCI 2017;
- Coureurs tous profils;
- Coureurs ne disputant pas les Championnats du Monde Piste Hong-Kong 2017.

Critères de Sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

Sont sélectionnés nominativement 8 sportifs démontrant des qualités de puncheur, rouleur, sprinteur, capacité au placement, endurance et surtout forte capacité d'adaptation au collectif et de réponse aux attentes de l'entraîneur national en matière de stratégie d'équipe.

Kattekoers Gang/Wevelgem (Nation Cup UCI)

Gand (Belgique) - 26 mars 2017

Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs suivants :

- Coureurs présentant un profil de rouleur et/ou sprinteur et/ou puncheur et/ou coureur de classiques ;
- Performances significatives en début 2017;
- Coureurs ne disputant pas les Championnats du Monde Piste Hong-Kong 2017.

Critères de Sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

Sont sélectionnés nominativement 6 sportifs démontrant des qualités de puncheur, rouleur, sprinteur, capacité au placement, et surtout forte capacité d'adaptation au collectif et de réponse aux attentes de l'entraîneur national en matière de stratégie d'équipe.

Tour des Flandres (Nation Cup UCI)

Audenarde - (Belgique) - 8 avril 2017

Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs suivants :

• Coureurs présentant un profil de rouleur et/ou sprinteur et/ou puncheur et/ou coureur de classiques ;

- Performances significatives en début 2017;
- Coureurs ne disputant pas les Championnats du Monde Piste Hong-Kong 2017.

Critères de Sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

Sont sélectionnés nominativement 6 sportifs démontrant des qualités de puncheur, rouleur, sprinteur, capacité au placement, et surtout forte capacité d'adaptation au collectif et de réponse aux attentes de l'entraîneur national en matière de stratégie d'équipe.

ZLM Tour (Nation Cup UCI)

Goes (Pays-Bas) - 15 avril 2017

Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs suivants :

- Coureurs présentant un profil de rouleur et/ou sprinteur et/ou puncheur et/ou coureur de classiques ;
- Performances significatives en début 2017;
- Coureurs ne disputant pas les Championnats du Monde Piste Hong-Kong 2017.

Critères de Sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

Sont sélectionnés nominativement 6 sportifs démontrant des qualités de puncheur, rouleur, sprinteur, capacité au placement, et surtout forte capacité d'adaptation au collectif et de réponse aux attentes de l'entraîneur national en matière de stratégie d'équipe.

Coppa Citta' di Offida (Nation Cup UCI)

Offida - (Italie) - 1er mai 2017

Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs suivants :

- Coureurs présentant tous les types de profil;
- Performances significatives en début 2017;

Critères de Sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

Sont sélectionnés nominativement 6 sportifs démontrant des qualités éclectiques dans tous les domaines et surtout forte capacité d'adaptation au collectif et de réponse aux attentes de l'entraîneur national en matière de stratégie d'équipe.

Rhône Alpes Isère Tour (2.2U UCI)

Charvieu-Chavagneux (France) – 3 au 6 mai 2017

Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs suivants :

- Coureurs présentant un profil polyvalent de courses par étape;
- Epreuve de préparation aux échéances suivantes.

Critères de Sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

Sont sélectionnés nominativement 6 sportifs démontrant des qualités de grimpeur, descendeur, endurance et surtout forte capacité d'adaptation au collectif et de réponse aux attentes de l'entraîneur national en matière de stratégie d'équipe.

Grand Prix de Plumelec Morbihan (1.1 UCI)

Plumelec (France) – 27 mai 2017

Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs suivants :

- Coureur ayant honoré une sélection nationale en 2016 et/ou en 2017 et présentant un profil de rouleur et/ou sprinteur et/ou puncheur et/ou coureur de classiques ou présentant un profil de grimpeur et/ou coureur de courses par étape à l'issue du début de saison ;
- Coureur amateur de 23 ans et plus doté d'une capacité de performance remarquable.

Critères de Sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

Sont sélectionnés nominativement 8 sportifs démontrant des qualités de grimpeur, descendeur, endurance et surtout forte capacité d'adaptation au collectif et de réponse aux attentes de l'entraîneur national en matière de stratégie d'équipe.

Boucles de l'Aulne à Châteaulin (1.1 UCI)

Chateaulin (France) – 28 mai 2017

Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs suivants :

- Coureur ayant honoré une sélection nationale en 2016 et/ou en 2017 et présentant un profil de rouleur et/ou sprinteur et/ou puncheur et/ou coureur de classiques ou présentant un profil de grimpeur et/ou coureur de courses par étape à l'issue du début de saison ;
- Coureur amateur de 23 ans et plus doté d'une capacité de performance remarquable.

Critères de Sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

Sont sélectionnés nominativement 8 sportifs démontrant des qualités de grimpeur, descendeur, endurance et surtout forte capacité d'adaptation au collectif et de réponse aux attentes de l'entraîneur national en matière de stratégie d'équipe.

GP Priessnitz (ex Course de la Paix) Nation Cup UCI

Frydec (République Tchèque) – 1^{er} au 4 juin 2017

Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs suivants :

- Coureur ayant honoré une sélection nationale en 2016 et/ou en 2017 ;
- Coureurs présentant un profil de grimpeur et/ou coureur de courses par étape.

Critères de Sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

Sont sélectionnés nominativement 6 sportifs démontrant des qualités de grimpeur, descendeur, endurance et surtout forte capacité d'adaptation au collectif et de réponse aux attentes de l'entraîneur national en matière de stratégie d'équipe.

Tour des Savoies Mont-Blanc (2.2)

Cluses (France) - 15 au 18 juin 2017

Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs suivants :

- Coureurs ayant honoré une sélection nationale en 2016 et/ou en 2017 ;
- Coureurs présentant un profil de grimpeur et/ou coureur de courses par étape.

Critères de Sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

Sont sélectionnés nominativement 6 sportifs démontrant des qualités de grimpeur, descendeur, endurance et récupération et surtout forte capacité d'adaptation au collectif et de réponse aux attentes de l'entraîneur national en matière de stratégie d'équipe.

Tour de l'Ain (2.1 UCI)

Bourg en Bresse (France) – 8 au 12 août 2017

Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs suivants :

- Course de préparation aux échéances suivantes et notamment le Tour de l'Avenir;
- Coureurs sélectionnés pour l'épreuve Tour de l'Avenir de la Coupe des Nations;
- Coureurs ayant honoré une sélection nationale en 2016 et/ou en 2017 ;
- Coureurs présentant un profil de grimpeur et/ou coureur de courses par étape ;
- Coureur ayant participé au stage montagne en Maurienne.

Critères de Sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

Sont sélectionnés nominativement 6 sportifs démontrant des qualités de grimpeur, descendeur, endurance et surtout forte capacité d'adaptation au collectif et de réponse aux attentes de l'entraîneur national en matière de stratégie d'équipe.

Tour de l'Avenir (Nation Cup UCI)

(France) – 19 au 27 août 2017

Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs suivants :

- Coureurs ayant honoré une sélection nationale en 2016 et/ou en 2017 ;
- Coureurs présentant un profil de grimpeur et/ou coureur de courses par étape;
- Coureur ayant participé au stage montagne en Maurienne.

Critères de Sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

Sont sélectionnés nominativement 6 sportifs démontrant des qualités de grimpeur, descendeur, endurance et récupération et surtout forte capacité d'adaptation au collectif et de réponse aux attentes de l'entraîneur national en matière de stratégie d'équipe.

Tour du Doubs (1.1 UCI)

Morteau/Pontarlier (France) – 10 septembre 2017

Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs suivants :

- Coureurs pré-sélectionnés pour les Championnats du Monde 2017 ;
- Coureurs amateurs de 23 ans et plus aux performances remarquables.

Critères de Sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

Sont sélectionnés nominativement 8 sportifs démontrant des qualités de puncheur, rouleur, sprinteur, capacité au placement, et surtout forte capacité d'adaptation au collectif et de réponse aux attentes de l'entraîneur national en matière de stratégie d'équipe dans le cadre de la préparation aux Championnats du Monde Espoir 2017.

Jeux de la Francophonie

Abidjan (Côte d'Ivoire) – 27 juillet 2017

Le cyclisme dispose d'une épreuve de démonstration aux Jeux de la Francphonie. L'objectif sportif de cette épreuve est relatif.

Nota : les coureurs sélectionnés ne seront pas en mesure de disputer les Championnats de France Espoirs du CLM le 27 juillet 2017. La participation à l'épreuve en ligne des Championnats de France Espoirs le 29 juillet 2017 peut également être compromise.

Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs suivants :

• Coureurs de 18 à 24 amateurs.

Critères de Sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

Sont sélectionnés nominativement 4 sportifs démontrant des qualités de rouleur/sprinter et surtout forte capacité d'adaptation au collectif et de réponse aux attentes de l'entraîneur national en matière de stratégie d'équipe, mais aussi à représenter la France dans le cadre de la Francphonie. La sélection nominative est proposée à l'issue des Championnats de France Elites amateurs (26 juin 2017)

Championnats d'Europe

Herning (Danemark) – 2 au 8 août 2017

Epreuve contre-la-montre

Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs suivants :

- Top 3 dans les CLM et/ou course en ligne des manches de la Coupe de France Espoirs, des manches de la Coupe de France Look des clubs et de toute autre épreuve significative des calendriers français et étrangers ;
- Top 10 dans les manches de la Coupe des Nations ;
- Comportement collectif remarquable sur les précédentes sélections nationales ;
- Qualités spécifiques de rouleur.

Critères de Sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

Sont sélectionnés nominativement 2 sportifs démontrant des qualités attestant de la plus grande capacité à remporter le titre ou une médaille.

A défaut de démonter une telle capacité, le choix des sportifs titulaires se fera parmi les coureurs sélectionnés dans l'épreuve en ligne des Championnats d'Europe.

Epreuve en ligne

Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs suivants :

- Top 3 dans les CLM et/ou course en ligne des manches de la Coupe de France Espoirs, des manches de la Coupe de France Look des clubs et de toute autre épreuve significative des calendriers français et étrangers ;
- Top 10 dans les manches de la Coupe des Nations ;
- Comportement collectif remarquable sur les précédentes sélections nationales;
- Qualités spécifiques de rouleur/sprinter.

Critères de Sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

6 sportifs titulaires composent l'équipe de France.

L'équipe ayant la plus grande capacité à remporter le titre, ou une médaille, est composée. Cette composition nominative d'athlètes (titulaires et remplaçants) s'appuie sur :

- Les expériences et performances internationales de l'athlète ;
- La capacité de l'athlète à s'intégrer dans le collectif France et notamment à contribuer à la performance de l'Equipe de France visant une médaille ;
- Les qualités spécifiques démontrées par l'athlète sur des parcours caractéristiques proches des parcours des Championnats d'Europe et des rôles éventuels assignés au sein de l'équipe.

La sélection est proposée à l'issue des Championnats de France Elites amateurs (26 juin 2017).

Championnats du Monde

Bergen (Norvège) - 18-22/09

Epreuve contre-la-montre

Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs suivants :

- Top 3 dans les CLM et/ou course en ligne des manches de la Coupe de France Espoirs, des manches de la Coupe de France Look des clubs et de toute autre épreuve significative des calendriers français et étrangers ;
- Top 10 dans les manches de la Coupe des Nations ;
- Performance significative aux Championnats d'Europe CLM individuel;
- Comportement collectif remarquable sur les précédentes sélections nationales ;
- Qualités spécifiques de rouleurs ayant participés en préparation au Duo Normand.

Critères de Sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

Sont sélectionnés nominativement 2 sportifs démontrant des qualités attestant de la plus grande capacité à remporter le titre ou une médaille.

A défaut de démonter une telle capacité, le choix des sportifs titulaires se fera parmi les coureurs sélectionnés dans l'épreuve en ligne des Championnats du Monde.

Epreuve en ligne

Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs suivants :

- Top 3 dans les CLM et/ou course en ligne des manches de la Coupe de France Espoirs, des manches de la Coupe de France Look des clubs et de toute autre épreuve significative des calendriers français et étrangers ;
- Top 10 dans les manches de la Coupe des Nations ;
- Comportement collectif remarquable sur les précédentes sélections nationales.

Critères de Sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

Selon le classement UCI Europe Tour et la Coupe des Nations U23, 5 à 6 sportifs titulaires composent l'équipe de France.

L'équipe ayant la plus grande capacité à remporter le titre, ou une médaille, est composée. Cette composition nominative d'athlètes (titulaires et remplaçants) s'appuie sur :

- Les expériences et performances internationales de l'athlète;
- La capacité de l'athlète à s'intégrer dans le collectif France et notamment à contribuer à la performance de l'Equipe de France visant une médaille ;
- Les qualités spécifiques démontrées par l'athlète sur des parcours caractéristiques proches des parcours des Championnats du Monde et des rôles éventuels assignés au sein de l'équipe.

La sélection est proposée à l'issue des Championnats du Tour de l'Avenir (28 août 2017).



RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent Fignon – CS 40100 - Montigny-le-Bretonneux - 78 069 Saint-Quentin-en-Yvelines Téléphone : 08 11 04 05 55 / 01 81 88 09 24 - Courriel : info@ffc.fr

Direction Technique Nationale / Equipes de France

Céline HUTSEBAUT

E-mail: c.hutsebaut@ffc.fr - Tél: +33 (0)1 81 88 09 51

Entraîneurs Nationaux de la discipline

• Pierre-Yves CHATELON – Entraîneur National sélectionneur U23 Hommes / Elite

